

1. Toute réservation est nominative et ne peut être cédée. La sous-location est interdite.

2. RESERVATION ET PAIEMENT

La réservation ne devient effective qu'avec la confirmation écrite du camping et après réception d'un versement de 20% d'acompte et de 15€ de frais de réservation et assurance.

Le solde de la réservation devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée prévue sans aucun rappel de la part du camping.

Si la réservation a lieu moins de 30 jours avant la date d'arrivée, ou le jour même, le séjour devra être réglé en totalité.

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le camping les pastourelles informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

3. METHODES DE PAIEMENT

Les modes de règlements acceptés sont les chèques bancaires (à l'ordre de Régie Camping Les Pastourelles), les cartes bancaires (certaines prennent en compte une assurance annulation), les chèques vacances ANCV de 10€, 20€, 25€ et 50€ (préalablement complétés avec nom et adresse) et les espèces (ne pouvant excéder 300€ par personne et par jour).

4. FACTURATION

La facture portera le nom que le client aura donné lors de sa réservation. Une fois la première facture validée, aucune modification du nom ne sera possible.

5. DEPÔT DE GARANTIE

A l'arrivée il conviendra de déposer un dépôt de garantie en empreinte bancaire 300€. Cette somme sera restituée en fin de séjour, déduction faite si nécessaire de frais de nettoyage et remise en état.

6. ARRIVEE RETARDEE – DEPART ANTICIPE

En cas de retard non signalé, la location ou l'emplacement devient à nouveau disponible au bout de 72 heures. Le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Aucune déduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

7. ANNULATION ET MODIFICATIONS

A. En cas d'annulation, il vous sera retenu :

- Les frais de réservation

- A titre d'indemnité de rupture de contrat :

. Un montant égal à 20% du coût du séjour, si l'annulation a lieu plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

. Un montant égal à la totalité du séjour, si l'annulation a lieu moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

B. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler et se référer aux modalités d'annulation du camping et si le client en dispose, à son assurance annulation.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation.

8. ASSURANCE

Le camping a contracté une assurance responsabilité civile : SMACL.

Il est conseillé à chaque client de souscrire une assurance annulation auprès de sa propre compagnie. En cas d'événement empêchant le séjour, cette dernière peut permettre un remboursement des sommes versées au camping.

Tout client doit être en mesure de fournir une assurance responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait occasionner lors de son séjour.

9. REGLEMENT INTERIEUR

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Tout manquement au règlement intérieur pourra faire l'objet d'une fin de contrat sans dédommagement des sommes versées.

10. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le gestionnaire met en œuvre des traitements de données à caractère personnel. Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre ont pour base juridique :

- L'intérêt légitime poursuivi par le gestionnaire lorsqu'il poursuit les finalités suivantes : prospection et animation, gestion de la relation avec les clients et prospects et organisation, inscription et invitation aux événements du camping.
- L'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité : la production, la gestion, le suivi des dossiers de ses clients, le recouvrement.
- Le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité : la facturation, la comptabilité.

Le gestionnaire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que le respect de la réglementation en vigueur. A cet égard, les données de clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable. Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du camping n'a eu lieu. Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du gestionnaire, ainsi qu'à ses prestataires. Dans les conditions définies par la loi informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement. Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du gestionnaire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale. Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus par courrier électronique à l'adresse mail suivante : campinglespastourelles@legecapferret.fr ou par voie postale à : Camping Les Pastourelles - Route des Pastourelles Claouey - 33950 LEGE-CAP FERRET, accompagné d'une copie d'un titre d'identité. Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.